



Conseil Municipal

2 juillet 2024

Salle du Conseil Municipal



Ordre du jour

DELIBERATIONS

1. Institution : Désignation d'un délégué à Haute-Garonne Environnement
2. Finances : Décision modificative n°1 budget principal
3. Finances : Attribution d'une subvention complémentaire à la coopérative scolaire élémentaire
4. Urbanisme : Dispense d'évaluation environnementale pour la modification du PLU

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article 2122-22

INFORMATIONS DIVERSES et QUESTIONS

Désignation d'un délégué à Haute-Garonne Environnement

RAPPEL : Le Syndicat HGE a pour objet de coordonner les actions touchant l'environnement et sensibiliser les différents acteurs.

Suite à la démission de Monsieur Joël BRUSTON, délégué titulaire, il est proposé de le remplacer et de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

La désignation est prévue par une élection à bulletin secret, il est proposé de déroger à cette règle au titre de l'article L2121-21 du CGCT.

La candidature de Madame Ludivine RABARIJAONA est proposée comme déléguée titulaire au sein du Syndicat HGE

PROPOSITION

APPROUVER la désignation sans scrutin secret

APPROUVER la désignation de Madame Ludivine RABARIJAONA comme déléguée titulaire

Finances : Décision modificative n°1 budget principal

Dans le cadre des opérations de travaux en cours, des avances ont été consenties à plusieurs entreprises.

Pour comptabiliser la reprise des avances, il convient d'approuver les nouvelles inscriptions budgétaires au chapitre 041 d'opérations d'ordres de la section investissement.

Section INVESTISSEMENT		BP 2024	DM n°1	
<u>Chapitre</u>	<u>Compte</u>		Dépenses	Recettes
041	041- Opérations d'ordres	0 €		49 647 €
041	041- Opérations d'ordres	0 €	49 647 €	

PROPOSITION

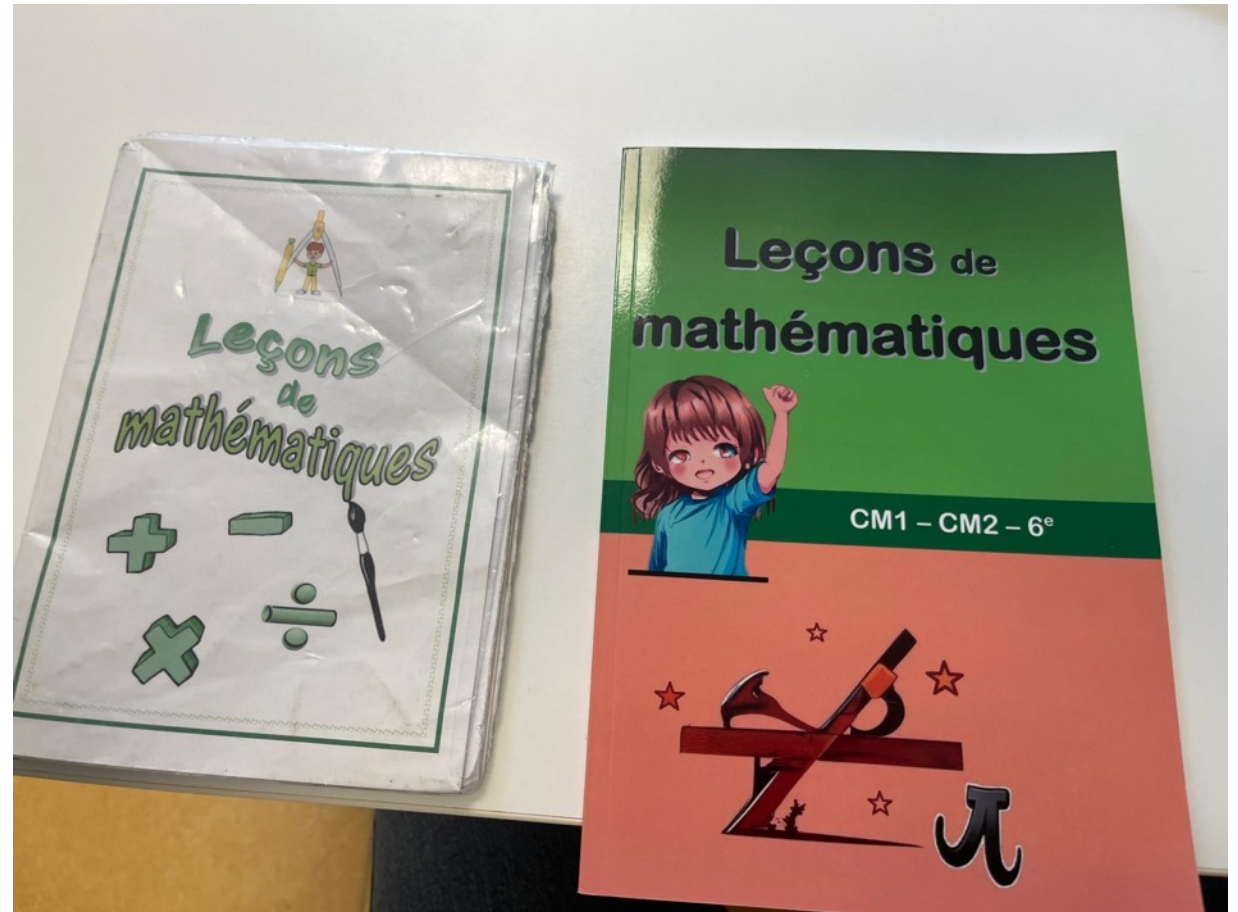
APPROUVER la Décision Modificative du Budget principal

Attribution d'une subvention complémentaire à la coopérative scolaire

L'école élémentaire souhaite faire éditer des cahiers de mathématiques et de français pour un montant de 250€.

Il est proposé d'attribuer une subvention complémentaire à la coopérative scolaire de l'élémentaire pour cette dépense qui ne peut pas être réglée directement par la commune.

Le montant sera déduit du budget de fonctionnement alloué à l'élémentaire.



PROPOSITION

APPROUVER l'attribution de la subvention à la Coopérative élémentaire

Dispense d'évaluation environnementale pour la modification du PLU

La mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) a rendu un avis dispensant d'évaluation environnementale la modification du PLU.

Pour rappel les objectifs sont :

1. Compléter les dispositions d'aménagement urbain prévues au PLU, notamment en établissant une nouvelle orientation d'aménagement et de programmation (OAP),
2. Reformuler spécifiquement l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « avenue de Versailles,
3. Réinterroger ponctuellement certaines dispositions des autres OAP, en particulier l'échéancier d'ouverture à l'urbanisation,
4. Compléter les éléments remarquables identifiés et protégés au titre de leurs qualités patrimoniales ou écologiques,
5. Etablir un ou des secteurs, et des prescriptions associées, visant à y préserver la diversité commerciale,
6. Réajuster les emplacements réservés,
7. Renforcer ou corriger certaines exigences figurant au règlement écrit,
8. Toiletter et améliorer la compréhension et la lisibilité du règlement écrit.

Cet avis confirme l'auto-évaluation concluant à l'absence d'incidences préjudiciables prévisibles pour la modification du PLU actuellement en cours.

Le Conseil doit délibérer pour ne pas réaliser l'évaluation environnementale.

PROPOSITION

APPROUVER la non réalisation de l'évaluation environnementale

Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

Attribution de Marchés publics

Objet	Entreprises	Montant € TTC
Diagnostic réseau pluvial pour le Groupe scolaire	GENIMAP	3 024.00
Bornes canines	COMAT&VALCO	1 017.60
Matériel informatique Maternelle	Lorema	3 639.60
Panneaux commerçants	Parlons Com	822.00
Concert fête locale	The Worn shoes	1 000.00
Entretien corniche clocher	SOPREMA	804.00
Entretien tondeuse Kubota	Rural Master	944.60

Informations diverses

- Mise en place de composteurs collectifs.
- Situation des travaux de la salle polyvalente.

Prochain Conseil Municipal

Prochains Bureaux Communautaires

05/09/2024 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

Prochains Conseils Communautaires

27/06/2024 – **Maison Garonne – Cazères – 19h00**

19/09/2024 – **Maison du Touch – Rieumes – 19h00**

